



Problèmes location indécente

Par **Happle**, le **11/01/2016** à **10:53**

Bonjour,

Merci de m'accueillir,

Je suis locataire d'une petite maison où je n'ai rencontré que des problèmes notamment avec une pièce semi-enterrée très humide, potabilité de l'eau, ventilation, bail erroné etc....

J'ai fait appel au service d'hygiène qui réagit très mollement sur mon dossier qui est ouvert depuis début novembre et qui n'avance pas. Je me suis également adresser à l'ARS qui me conseille de saisir le tribunal.

Ma question est: quelle personne ou quel organisme serait habilité à faire le diagnostic et l'état des lieux des malfaçons de la location?

Diagnostic dont le rapport serait valable juridiquement afin que je puisse porter le dossier au tribunal.

Vous remerciant,

Cordialement,